

Communiqué de presse du conseil municipal du 25 novembre 2020

FINANCES

L'assemblée délibérante a voté à l'unanimité le plan de financement et les demandes de subventions en faveur de l'aménagement d'un terrain synthétique foot. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 416 000 € HT, pour lequel un taux de prise en charge de 40 % a été demandé auprès de la région AURA ainsi qu'auprès des services de l'état au titre de la DETR 2021. Le reste à charge pour la commune sera de 20 % du HT.

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité le plan de financement ainsi que la demande de subvention en faveur de la reprise du pont des Estreys. Une subvention de 40 % a été sollicitée auprès des services de l'état au titre de la DSIL 2021: dotation de soutien à l'investissement local.

URBANISME

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour de la zone de bleu, les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité la cession à la CAPEV de 306 m² pour une valeur de 107.10 €.

Dans le cadre de la régularisation d'une situation les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité l'achat de deux parcelles à l'euro symbolique d'une superficie de 7 et 46 m² dans le bourg de Polignac.

Dans le village de Marminhac en vue d'une régularisation, une parcelle a été transférée du domaine public au domaine privé de la commune. Cette délibération a été votée à l'unanimité.